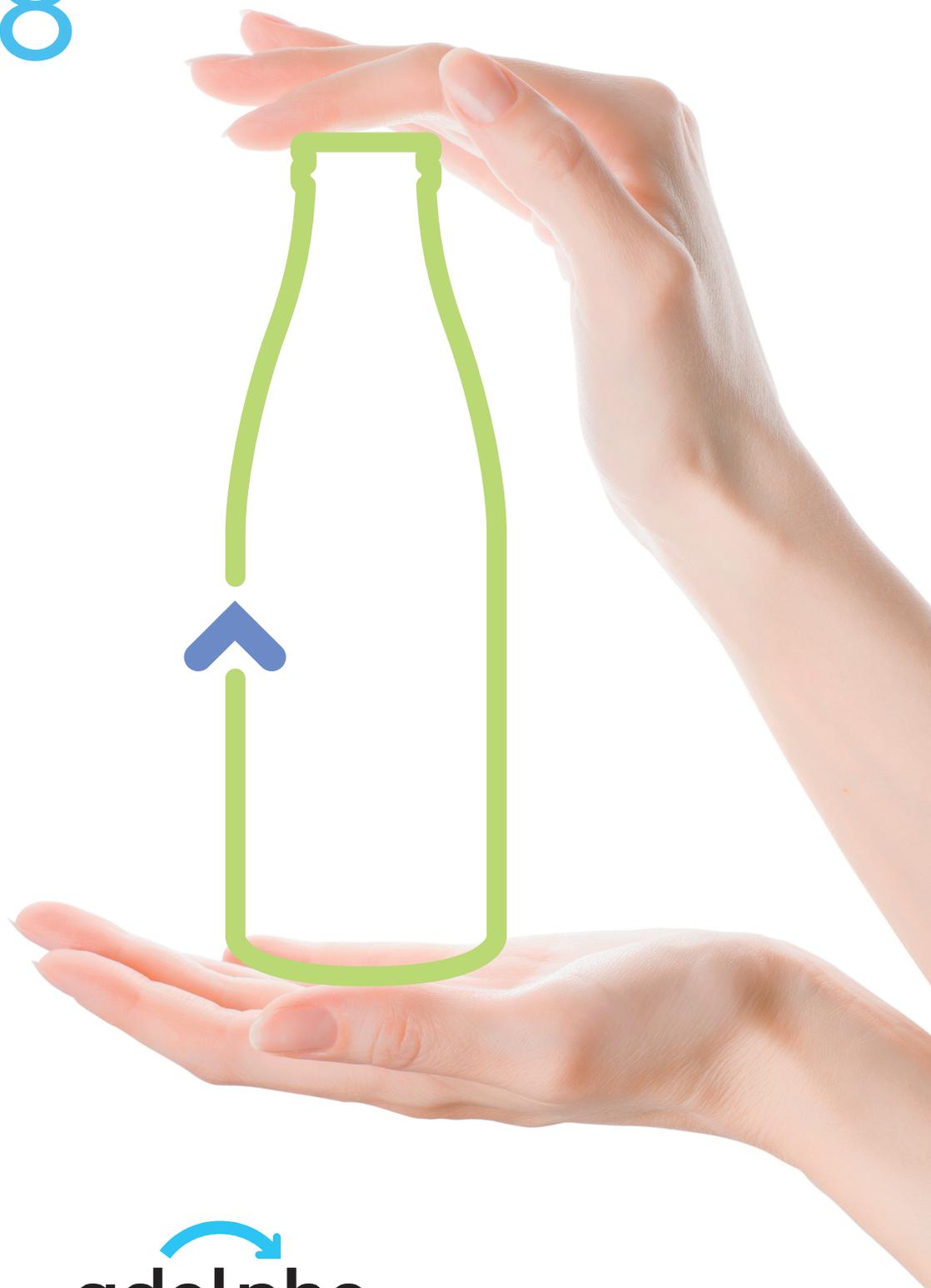


Dossier  
de presse  
**2018**



# Sommaire



## ► Adelphe, une mission : réduire l'impact environnemental des emballages des entreprises

Une PME créée par le secteur des Vins & Spiritueux puis élargie aux entreprises du Médicament...	4
Les clients au cœur de la gouvernance	5
Accompagner des secteurs spécifiques en leur apportant des solutions adaptées	6
Inscrire l'économie circulaire des emballages durablement dans les territoires	6

## ► 25 ans d'action pour favoriser le recyclage

Le taux de recyclage des emballages en augmentation	8
La progression d'emballages éco-conçus	8
Les consommateurs mieux sensibilisés	9

## ► ANNEXE 1 – Fiche d'identité ..... 10



# À propos

Adelphe est une société de services qui gère, pour le compte des entreprises des secteurs des Vins & Spiritueux, des Médicaments et d'autres secteurs, le dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages de leurs produits.

Son action est d'accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE liées à l'emballage (de l'éco-conception à la communication responsable), et les collectivités locales dans l'optimisation de leur dispositif de collecte et de tri. Enfin, Adelphe sensibilise le consommateur-citoyen aux bons gestes de tri.

Agréée par l'État et d'intérêt général, elle compte 12 000 entreprises clientes qui investissent chaque année près de 60 millions d'euros pour développer le recyclage et favoriser les conditions d'une économie circulaire, respectueuse de l'environnement. Adelphe est une filiale de Citeo (issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio).

[www.adephe.fr](http://www.adephe.fr) | Suivez-nous  @Adelphe\_fr  

---

[Contacts presse](#)

**Agence Passerelles**

Laurène Secondé & Isabelle Latour-Gervais

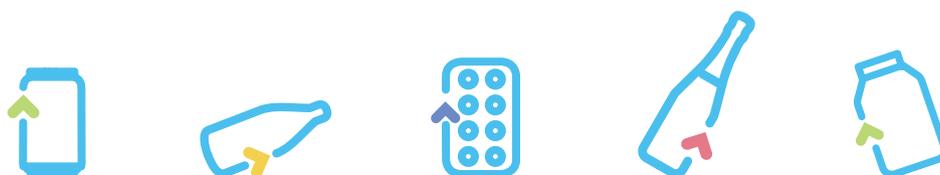
Tél. 05 56 20 66 77 – [adelphe@passerelles.com](mailto:adelphe@passerelles.com)

# > Adelphe, une mission : réduire l'impact environnemental des emballages des entreprises

Adelphe est une société de services agréée par l'État qui prend en charge, pour le compte des secteurs des Vins & Spiritueux, des Médicaments et d'autres secteurs, leur obligation légale et environnementale\* : [gérer la fin de vie des emballages de leurs produits](#).

Elle apporte ainsi à ses entreprises clientes, des solutions dans la mise en place de leurs démarches RSE afin de réduire l'impact des emballages sur l'environnement : de l'éco-conception à la communication responsable en passant par leurs obligations administratives liées la Responsabilité Elargie du Producteur.

[Avec l'ensemble de ses secteurs, Adelphe ambitionne de dynamiser les démarches environnementales pour transformer une obligation légale \(REP\), en un engagement éco-citoyen.](#)



## Une PME créée par le secteur des Vins & Spiritueux...

Afin de répondre à leur obligation environnementale (REP), les entreprises du monde des Vins & Spiritueux, associées aux verriers, ont souhaité mettre en place un dispositif mutualisé dans lequel leur matériau majoritaire, le verre, soit pris en compte et qu'une réponse adaptée leur soit apportée.

C'est ainsi qu'Adelphe voit le jour en 1993 : en confiant leur obligation à une entreprise agréée, elles assurent ainsi leur mise en conformité et contribuent financièrement au dispositif de collecte, de tri et de recyclage de leurs emballages, géré par les collectivités locales.

Ce système mutualisé de gestion des emballages ménagers en France permet ainsi un partage efficace des responsabilités entre les entreprises, les collectivités locales et les consommateurs.

## ...puis élargie aux entreprises du Médicament

Au fil des années, Adelphe s'ouvre à d'autres emballages. [En 2005, le secteur du Médicament rejoint le dispositif et bénéficie d'un accompagnement dédié.](#)

Une convention tripartite - Adelphe, Cyclamed, et l'organisation professionnelle des entreprises du médicament (le Leem) - est alors mise en place et propose une solution adaptée afin que ces entreprises, qui financent déjà le dispositif de valorisation des Médicaments Non Utilisés (MNU) géré par Cyclamed, participent aussi au financement du recyclage des emballages ménagers.

### \* La Responsabilité Elargie du Producteur (REP) : [une obligation environnementale](#)

Inscrite dans le Code de l'environnement depuis 1992, la REP est une obligation légale qui stipule que toute entreprise qui met sur le marché français des produits emballés consommés par les ménages, doit pourvoir par elles-mêmes ou contribuer financièrement à la gestion de la fin de vie de leurs déchets.

## Les clients au cœur de la gouvernance...

Adelphe est une société à but non lucratif créée par les entreprises, détenue à 85% par Citeo et à 15% par les organisations professionnelles AFED et NET V&S France. Sa gouvernance est représentative des différents secteurs qu'elle accompagne (voir fiche d'identité en annexe).

Adelphe compte 12 000 clients issus de secteurs spécifiques qui ont investi 56 millions d'euros dans la filière du recyclage en 2017\* :

- **47% Vins et Spiritueux**
- **38% Médicaments**
- **15% Autres secteurs**  
(Distribution, Agro-alimentaire, Hygiène-beauté, Biens ménagers ...)

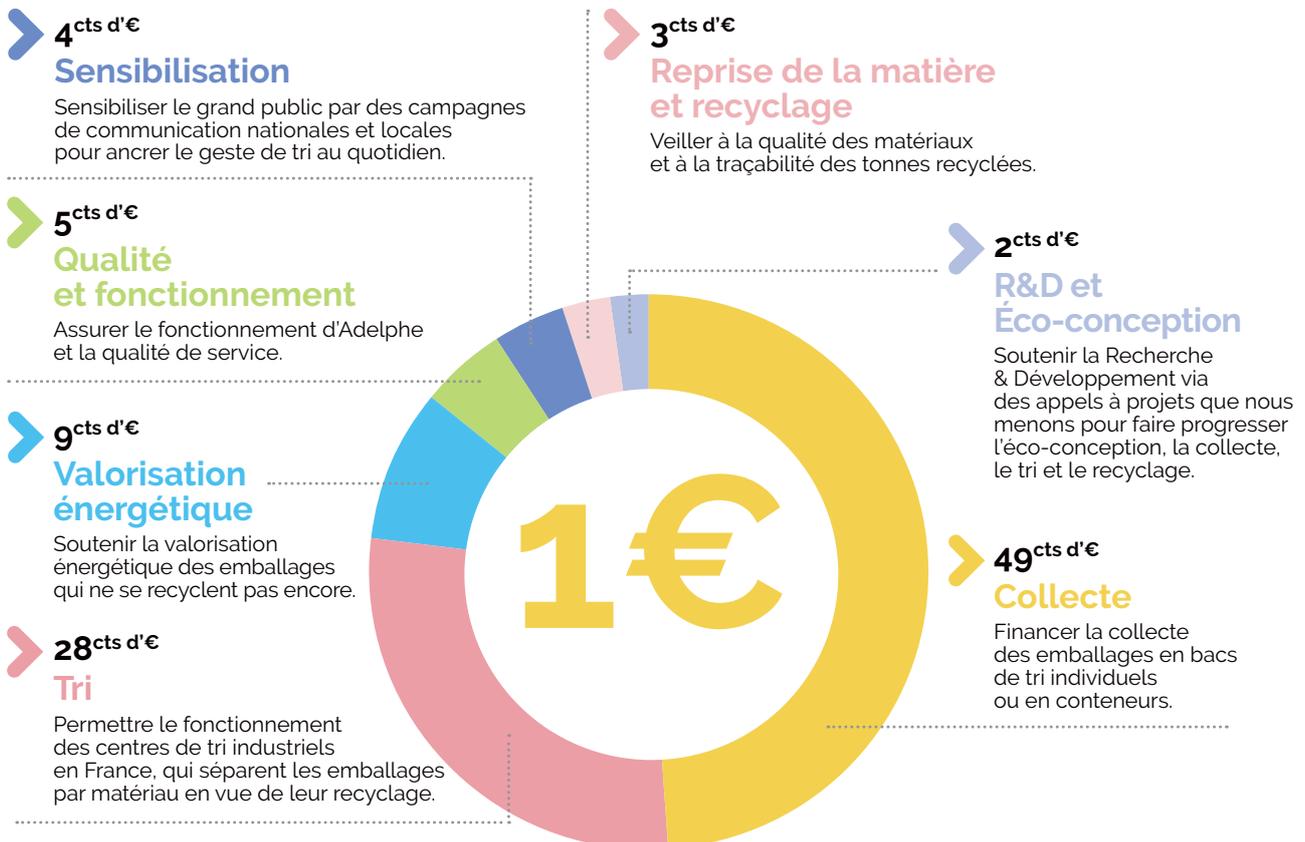
\* Répartition du chiffre d'affaires par secteur



## ...leur contribution, au service de l'économie circulaire

Adelphe apporte la garantie aux entreprises que leurs contributions financières sont intégralement investies dans le développement de l'écoconception et du recyclage.

## Que finance un euro de contribution versé à Adelphe ?



# ➤ Nos actions

## Adelphé accompagne ses secteurs d'activités en leur apportant des solutions adaptées...

Adelphé a la volonté de mettre son expertise au service de l'accompagnement des entreprises : de leur mise en conformité au développement de leurs démarches RSE liées à l'emballage. Elle apporte notamment aux entreprises des Vins et Spiritueux et du Médicament, toutes deux soumises à de fortes contraintes réglementaires liées à la mise en marché de leurs produits, des solutions adaptées à leurs spécificités.

➤ Au quotidien, **12 collaborateurs**, dont des responsables dédiés par secteur d'activité, s'engagent pour instaurer une relation de proximité avec leurs clients se déclinant sur 3 axes :

**1 Inciter les entreprises à s'engager dans une démarche d'écoconception des emballages** (réduction à la source et développement de la recyclabilité) grâce à des guides sectoriels, des formations, des applications, des diagnostics sur site, etc.

**2 Les accompagner dans la sensibilisation des consommateurs au geste de tri** avec, notamment, la mise en place d'une consigne claire sur l'emballage (signalétique Info Tri, conseils et contenus pédagogiques, animations en entreprises etc.)

**3 Faciliter la mise en conformité de ses clients**, notamment grâce à des « contrats collectifs » et des démarches administratives simplifiées selon la taille de l'entreprise.

## ...et inscrit l'économie circulaire des emballages durablement dans les territoires

### ➤ Les collectivités locales, partenaires du recyclage

Afin de favoriser la mise en place d'un dispositif de tri, de collecte et de recyclage performant, Adelphé travaille avec plus de 80 collectivités locales : grâce aux contributions des entreprises, les collectivités bénéficient d'un soutien financier pour organiser la collecte sélective sur leur territoire et mettre en place des projets innovants pour collecter plus à moindre coût. **Deux grandes priorités sur les 5 prochaines années : le recyclage des plastiques et le tri dans les grandes villes.**

### ➤ Les consommateurs-trieurs, un maillon essentiel

Adelphé accompagne les entreprises et les collectivités locales dans la sensibilisation du citoyen, afin que le geste du tri devienne un réflexe : **si 88% d'entre eux affirment trier leurs emballages, seuls 44% le font de manière systématique.** C'est pourquoi Adelphé incite les entreprises à **utiliser l'emballage comme un vecteur de communication responsable.**

( Adelphe travaille avec tous les acteurs pour réduire l'impact des emballages sur l'environnement )

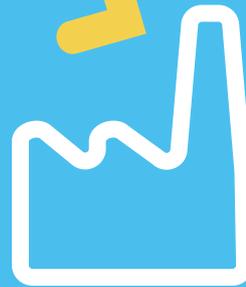
### Les collectivités

organisent la collecte et le tri, sensibilisent leurs habitants



### Les opérateurs

recyclent et valorisent toujours plus de matériaux



adelphe

### Les citoyens

#### consommateurs

sont les 1<sup>ers</sup> maillons de la chaîne : sans geste de tri, il n'y a pas de recyclage



### Les entreprises

contribuent financièrement, sensibilisent leurs consommateurs, travaillent à l'éco-conception de leurs produits



# > 25 ans d'actions qui favorisent le recyclage



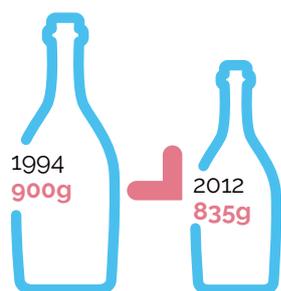
Depuis 1993, Adelphe contribue à la mise en œuvre et à la montée en puissance d'un dispositif efficace qui permet aux entreprises d'assurer leur responsabilité en matière de gestion des déchets emballages. Parallèlement, Adelphe a créé pour elle une gamme de services qui leur permet de maîtriser leur contribution financière liée à la REP et de réduire les impacts de leur activité sur l'environnement grâce à l'éco-conception.

En 25 ans, Adelphe a investi 668 millions d'euros et a participé au recyclage de 60 millions de tonnes d'emballages : le taux de recyclage des emballages a quasiment quadruplé, passant de 18% à 68%\*. Le verre, matériau le mieux trié, est quant à lui recyclé à 84,8%.

## La progression d'emballages éco-conçus

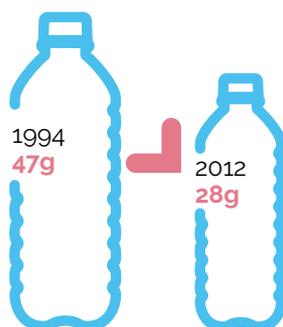
Entre 2007 et 2012, 106 000\* tonnes d'emballages ont été évitées par les entreprises grâce à leurs efforts d'éco-conception.

### Exemples d'emballages réduits



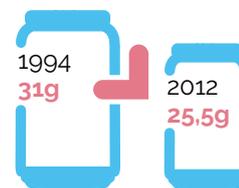
- 7%

bouteilles de champagne - 75 cl  
verre



- 40%

bouteilles d'eau - 1,5 l  
plastique



- 18%

canettes - 33 cl  
aluminium



### Exemples de partenariats

Adelphe et les membres du Comité Champagne, partagent l'ambition commune d'accompagner les entreprises du secteur dans leur éco-responsabilité : leur bouteille de 835g a été généralisée à toute la profession (65g de verre en moins par bouteille).

En 2018, Adelphe et le Comité Champagne se sont associés autour d'une « Feuille de route emballages » dont les objectifs se déclinent en 3 axes :

- **Mobiliser les professionnels** en proposant des solutions concrètes pour minimiser l'impact des emballages sur l'environnement à chaque étape de production (cycle de vie des bouteilles, cartons ou coffrets...);
- **Innover** à travers des travaux de Recherche et de Développement pour faire émerger des matériaux à faible impact ;
- **Informers** les consommateurs sur la démarche d'éco-conception des produits.

Ce partenariat facilite également les démarches administratives des producteurs via l'adoption d'une **déclaration unique**.

\*Données nationales Adelphe/Citeo



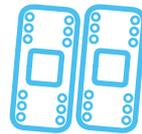


## Exemples de partenariats

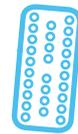
Dans le secteur du Médicament, le laboratoire Sanofi mène de nombreuses actions d'amélioration et d'optimisation de ses emballages. **Il est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> utilisateur de l'application Adelphé BEE** (Bilan Environnemental des Emballages).

Cette application web permet d'identifier et de réduire l'ensemble des impacts environnementaux des emballages de l'extraction des matières premières jusqu'à leur gestion en fin de vie.

Plusieurs emballages Sanofi ont été modélisés avec cet outil qui a permis de comparer les impacts environnementaux des deux solutions de conditionnement de comprimés sous blister envisagées.



**Solution 1**  
2 blisters  
de 14 comprimés



**Solution 2**  
1 blister  
de 28 comprimés

Grâce à l'évolution vers la solution à blister unique, Sanofi a pu réaliser d'importants gains environnementaux :

- Économie de 2,6 tonnes de plastique (PVC) et de 473 kg d'aluminium
- Émission de 31 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées soit la circulation de 150 000 km en voiture
- 1 an et demi de traitement d'eau évité pour 1 habitant soit 192 cycles de lavage de lave-vaisselle évités.



## Les consommateurs mieux sensibilisés

Le tri est devenu le 1<sup>er</sup> geste environnemental des Français : **les consignes de tri sont en effet bien connues et suivies par près de 3 Français sur 4.**

Mais il existe encore de fortes disparités selon les emballages : **seul 1 consommateur sur 2 suit la consigne de tri pour le Bag in Box**, alors qu'ils sont 96% à le faire pour les bouteilles de vin ou de champagne\*.

Côté médicaments, 76% des consommateurs suivent correctement la consigne de tri : si les emballages en verre et en papier carton sont les mieux triés, des efforts doivent être faits sur les tablettes de comprimés.



En partenariat avec ses clients, Adelphé a travaillé sur des indications claires destinées aux consommateurs : le développement des signalétiques Info-tri et Info-tri Médicaments a largement contribué à les guider dans le bon geste de tri, favorisant ainsi l'augmentation des emballages recyclés.



## Exemples de partenariats

**VINS & SPIRITUEUX :** **Castel** a été la première entreprise française dans le vin à apposer une consigne de tri sur les emballages de ses produits. Elle a par ailleurs été pionnière dans le recyclage des supports des étiquettes de ses bouteilles avec la mise en place d'une filière de revalorisation qui implique fournisseurs et recycleurs. Aujourd'hui, 230 millions de bouteilles et de bag-in-box® qu'elle commercialise en France portent l'Info-tri pour guider le consommateur dans son geste responsable.

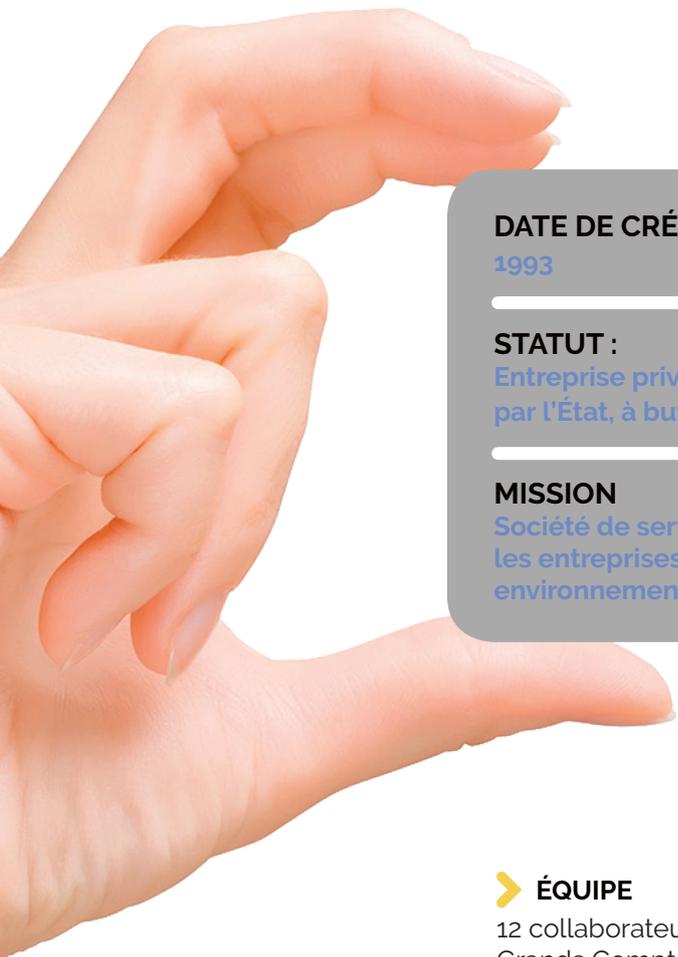
**MÉDICAMENT :** À l'occasion de la semaine du développement durable 2018, les laboratoires pharmaceutiques **Janssen et Novartis** ont sollicité Adelphé pour mettre en place des animations pédagogiques auprès de leurs salariés sur le geste de tri de leurs emballages à la maison.



\*Étude Top 100 - Adelphé - 2017

# Annexe 1

# Fiche d'identité



**DATE DE CRÉATION :**

1993



**STATUT :**

Entreprise privée, agréée  
par l'État, à but non lucratif

**MISSION**

Société de services qui accompagne  
les entreprises dans la réduction de l'impact  
environnemental de leurs emballages



**ÉQUIPE**

12 collaborateurs dont des Responsables  
Grands Comptes dédiés à chaque secteur

**SITE INTERNET**

[www.adelphe.fr](http://www.adelphe.fr)

**RÉSEAUX SOCIAUX**



| [@Adelphe\\_fr](https://twitter.com/Adelphe_fr)



| [Adelphe](https://www.linkedin.com/company/adelphe)



| [Adelphe](https://www.youtube.com/channel/UC...)

## ➤ DIRIGEANTS

**Georges Ortola**, Président du Conseil d'administration

**Jean Hornain**, Directeur général

**Sophie Wolff**, Directrice déléguée

## ➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 12/10/2017)

### Administrateurs :

- Bertrand de SENNEVILLE, Directeur Général des Relations Sociales de L'Oréal
- L'association Française des Éleveurs, Embouteilleurs et Distributeurs de Vins et Spiritueux (AFED), représentée par Michel-Laurent PINAT
- L'association NET V&S FRANCE, représentée par Patrick DESCHAMPS
- Les Entreprises du Médicament (LEEM), représentées par Flore de LAMAZE
- La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF), représentée par Christine BARTHE
- La société SREP SA - CITEO, représentée par Philippe-Loïc JACOB
- La société ECOPAR, représentée par Benoist BERTON
- Patrice ROBICHON

### Censeurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)  
représentée par Catherine Chapalin,
- F.C.S.I.V, représenté par Jacques BORDAT
- FEDEREC, représenté par Dominique MAGUIN
- FFVA, représentée par Jean-Jacques VERECKEN
- S.N.F.L, représentée par Camille MARCHAND

### Censeur d'État :

- Mme Caroline MONTALCINO,  
Chef de contrôle général, économique et financier  
de la mission « Ecologie et Développement Durable »





93/95 rue de Provence  
75009 Paris

T. 01 81 69 05 50

entreprises@adelphe.fr

[www.adelphe.fr](http://www.adelphe.fr)

Suivez-nous

